



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 035

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 mars 2020, le Règlement numéro 035, intitulé « Règlement numéro 035 concernant l'imposition des redevances aux carrières et sablières et la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 24 mars 2020

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE